



PRESENTATION GENERALE DE NOTRE ETABLISSEMENT

I. Le groupe scolaire Protectorat Saint-Joseph

C'est un établissement privé sous contrat d'association avec l'Etat, catholique, sous tutelle congréganiste des Sœurs de la Providence de Rouen. Cette tutelle est aussi l'accompagnatrice du groupe scolaire Espérance et de l'école Sainte Agnès à Sevrans. Le Protectorat regroupe une école maternelle et élémentaire, un collège, un lycée et un pôle supérieur. Ces quatre unités sont regroupées sur un terrain de 4 hectares avec pour privilège un espace verdoyant. L'équipe éducative est composée de 60 professeurs et 30 personnels d'établissement.

II. La mémoire du passé

Le 1^{er} octobre 1874 arrive à Aulnay-sous-Bois Sœur Marie-Joseph (Victorine le Dieu) fondatrice de la **congrégation des Sœurs de Jésus Rédempteur**.

Elle désire ouvrir une maison pour continuer l'œuvre initiée depuis plusieurs années déjà : l'aide aux plus défavorisés. L'enfance abandonnée étant un grave problème à l'époque, c'est donc à l'éducation humaine et chrétienne de ces enfants que les premières sœurs d'Aulnay vont se consacrer.

Voyant le peu de ressources de la Communauté, la fondatrice vend une partie du patrimoine familial pour acheter au Marquis de Gourgues, alors maire de la ville, un moulin installé sur le ruisseau du Sausset. Elle crée le *Protectorat Saint-Joseph*.

L'œuvre se diversifie ensuite pour répondre aux besoins locaux. S'ouvrent alors successivement une école primaire et une école technique professionnelle. Nous avons fêté en 2014 les 140 ans de notre établissement.

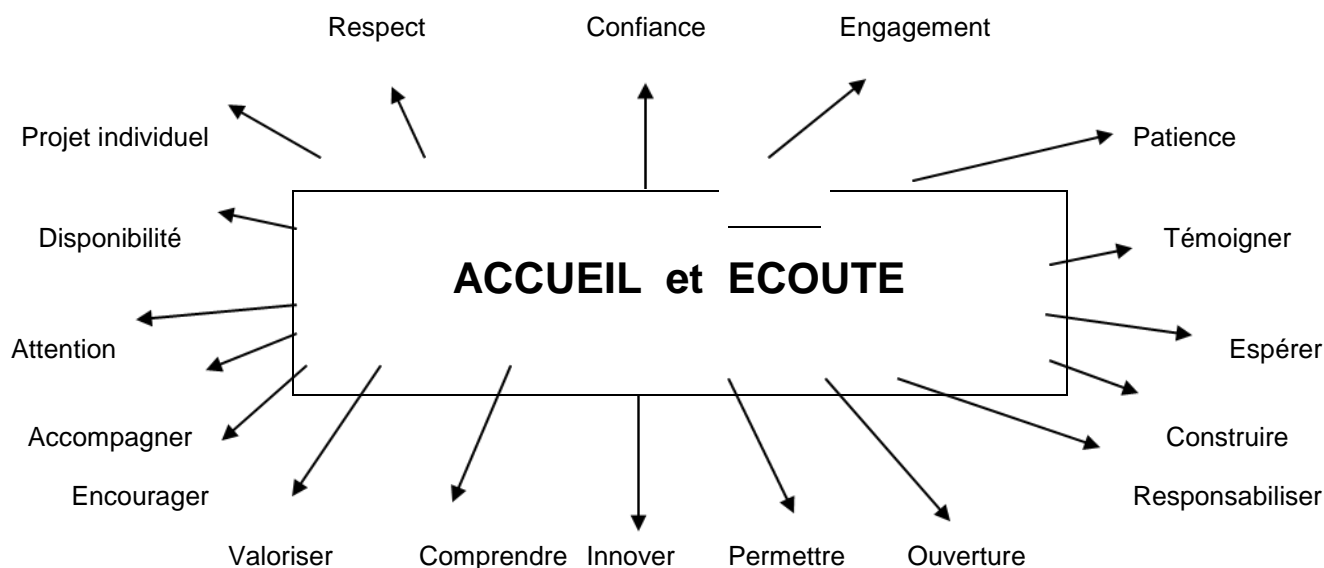
En 2019, la **congrégation de Nicolas Barré - Providence de Rouen** intègre le Protectorat Saint Joseph avec la volonté de prolonger la philosophie de Victorine Le Dieu et d'accompagner au mieux les jeunes qui sont confiés en les faisant grandir selon leur génie propre.

III. Composition de l'école

2 classes maternelles petite section
2 classes maternelles moyenne section
2 classes maternelles grande section
2 classes de C.P.
2 classes de CE1
2 classes de CE2
2 classes de CM1
2 classes de CM2
1 classe R.A. (réseau d'aides)
classe UPS pour les enfants du voyage1

IV. Le projet éducatif et pastoral

Deux mots-clés sont le moteur de notre projet :



Eduquer un enfant c'est l'aider à se réaliser en lui proposant des repères d'ordre intellectuel, moral et spirituel. L'établissement est ouvert à tous quels que soient leur culture, leur confession et leur niveau scolaire. Chacun doit y trouver sa place et en équipe nous aidons les jeunes qui nous sont confiés à développer les facultés qui l'aideront à réaliser cette « personne intégrale » dont parlait Jean-Paul II pour être demain l'adulte qui travaillera à la construction d'un monde nouveau.

L'école est un lieu d'apprentissages et d'instruction. Elle permet de faire grandir chaque élève en valorisant ses capacités avec un regard d'espérance, en lui apprenant à se connaître, en s'appropriant des savoirs faire, en identifiant ses difficultés afin de mettre en place des stratégies pour y remédier, en devenant responsable de ses choix et de ses actes.

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et famille et école doivent collaborer pour une construction sereine de ces êtres en devenir.

Choisir notre école pour votre enfant signifie que vous acceptez l'éducation humaine et chrétienne qui est donnée au travers de la vie de chaque jour et lors des célébrations aux moments forts de la religion catholique, dans le respect des consciences et des croyances de chacun. Les actions caritatives font partie intégrante de notre projet et n'ont de sens que si elles sont vécues par tous. Les valeurs qu'elles développent sont la solidarité et le partage et elles puisent leur source dans l'Évangile qui est notre référence.

V. Pédagogie

L'école a le souci d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux enfants en étant attentif à chacun. Les programmes suivis sont conformes aux exigences de l'éducation nationale. Les 19 enseignants veillent à l'épanouissement de tous pour qu'ils acquièrent des savoirs, des savoirs faire, des savoirs être, et des compétences pour une vie scolaire et citoyenne réussie.

Chaque professeur a la conviction forte et la volonté d'accompagner ses élèves en partenariat avec les familles. Nous trouvons toujours le temps de recevoir les familles pour faire le point et essayer de trouver des solutions. Les résultats sont transmis aux familles régulièrement ce qui permet un bon suivi.

Le dialogue est un élément incontournable de la réussite. Le chef d'établissement répond aux besoins des familles et vous pouvez le rencontrer facilement en prenant rendez-vous.

Nous avons à cœur de rechercher des outils pour améliorer l'efficacité et favoriser l'autonomie et la responsabilisation. Six ASSEM font partie intégrante de chaque classe maternelle, et une bibliothécaire anime des ateliers sur tous les niveaux.

La classe de regroupement d'adaptation accueille des enfants afin de les aider à réduire leurs difficultés par une remédiation adaptée à leurs besoins.

La classe UPS accueillant les enfants du voyage est un projet spécifique de l'école primaire qui nous tient à cœur.

Actuellement, en application des directives ministérielles, des activités pédagogiques complémentaires peuvent être proposées à votre enfant le midi, de 12h20 à 13h, deux fois par semaine au plus dans un groupe de six maximum. Elles sont assurées par les enseignants qui déterminent à chaque période les objectifs et les enfants à qui ils le proposeront.

Activités proposées en 2021/2022

a) incluses dans le temps scolaire

- Enseignement de l'anglais par un professeur de la MS au CM2
- Passage du B2I (brevet informatique) en CM2
- Projet théâtre pour tous les cycles
- Sorties ou intervenants extérieurs sur temps scolaire
- Échange de services dans certaines classes
- Eveil à la foi animé par les professeurs des écoles
- Musique

b) hors temps scolaire donc payantes dans la mesure du possible

- Théâtre à partir du CP

Règlement intérieur

Vous trouverez ci-joint le règlement de l'établissement. Toute société a besoin de règles que chaque partenaire de l'équipe éducative a soin de faire appliquer. Le respect (de soi-même, de l'Autre, de l'environnement, des règles) est le maître mot qui permet la sérénité de chacun par des valeurs communes. Il doit être signé, ce qui vous engage à le respecter.

VI. Horaires

08h30 – 11h30 et 13h15 -16h30

Les portes de l'école ouvrent le matin à 08h10.

Une étude facultative payante est proposée jusqu'à 17h45.

L'école fonctionne sur 4 jours : lundi - mardi - jeudi - vendredi.

VII. Tarifs

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des tarifs pour 2021/2022 à titre informatif.

➤ Pour les classes de PS au CM2	1 387,00 €
➤ Demi-pension à l'année (maternelle).....	1 022,00 €
Demi-pension à l'année (primaire).....	1 042,00 €
Prix du repas pris occasionnellement	8,10 €
➤ Etude facultative : - forfait 1 jour	130,00 €
- forfait 2 jours	260,00 €
- forfait 3 jours	390,00 €
- forfait 4 jours	520,00 €
Etude exceptionnelle	7,30 €

Des frais supplémentaires sont à prévoir en cas de sorties scolaires et/ou un projet exceptionnel comme une classe de découverte.

Les photos et les actions caritatives vous seront proposées en plus mais elles demeurent facultatives bien sûr.

VIII. Restauration

Les enfants prennent leur repas dans un self. Les maternelles sont prises en charge par leur ASEM dans une salle spécifique. Il y a possibilité d'être demi-pensionnaire ou externe.

IX. Modalités de paiement

- Règlement par chèques ou en espèces
- Règlement par CB sur l'ENT 'Ecole Directe'
- Prélèvement automatique (conseillé par l'établissement)

A l'inscription nous vous demanderons une avance sur scolarité qui ne sera pas remboursée en cas de dédit de votre part.